



Prise en charge ASSEDIC CHU POITIERS

Par **flomns**, le **10/04/2014 à 13:45**

Bonjour,
Je viens à la pêche aux informations, voilà, ma fille de 19 ans a travaillé pendant 6 mois au CHU de Poitiers, et elle a demandé de ne pas avoir de renouvellement de contrat après le 13 janvier 2014 car elle rentrait à l'école d'infirmière le 3 février 2014. Sur l'attestation ASSEDIC est mentionné "refus de renouvellement de contrat à la demande du salarié", est bien entendu, ils ne veulent pas lui verser les ASSEDIC, car soi-disant assimilé à une démission ! Quel recours avons-nous ? Je suis totalement écœurée par leur pratique, surtout pour une jeune fille qui a bossé en attendant le début de son école et surtout pour rentrer à l'école d'infirmière (elle démarre mal son début de carrière dans le monde médical).
Merci pour votre aide parce que là je ne sais plus quoi faire.
Cordialement,
Florence